

Réunion de concertation – Requalification des rues Armand Dulamon, Boileau et Bourbon

Mercredi 19 juin 2024, sur la place Lewis Brown

Présents :

- Vincent Maurin, Maire adjoint du quartier Bordeaux Maritime
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Avec la participation des services de la Ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole : Marie Lefebvre, Florence Blanchard, Marie-Alix Boury (service aménagement urbain, pôle territorial de Bordeaux), Philippe Montoriol, Baptiste Cachén (mairie de quartier Bordeaux Maritime)
- 40 habitants

INTRODUCTION DE VINCENT MAURIN

Vincent Maurin remercie les participants et participantes pour leur présence à cette réunion de rue sur la requalification des rues Armand Dulamon, Boileau et Bourbon.

INTRODUCTION DE DIDIER JEANJEAN

Didier Jeanjean remercie les participants et participantes pour leur présence.

Les travaux prévus concerneront dans un premier temps l'enfouissement des réseaux électriques et d'autres travaux réseaux. Les travaux d'aménagement consisteront dans un second temps à requalifier la rue tout en prenant en compte les problématiques liées aux évolutions climatiques :

- La gestion de l'eau, le manque d'eau et le surplus d'eau ;
- La chaleur.

A chaque fois qu'une rue doit être réhabilitée, la Ville de Bordeaux met en œuvre un aménagement qui va permettre aux résidents de supporter, de s'adapter aux futurs épisodes caniculaires.

Deux scénarii sont proposés pour l'aménagement des rues Armand Dulamon, Boileau et Bourbon : un classique et un très vertueux.

La rue est occupée aujourd'hui par beaucoup de voitures et c'est normal puisqu'il y a un besoin. Ces voitures stationnent sur l'espace public, qui n'est pas dédié à des biens privés. Les enjeux climatiques sont tels que chacun doit fournir un effort pour engager une réponse collective.

PROJET DE REQUALIFICATION DE LA RUE ARMAND DULAMON

Profil de la rue

La rue Armand Dulamon mesure 230 m de la place Lewis Brown jusqu'au cours du Raccordement et compte 10 m d'emprise de façade à façade. Tout est imperméable, il n'y a pas de verdure. Le sous-sol est très encombré de réseaux ce qui représente une vraie contrainte par rapport à la requalification.

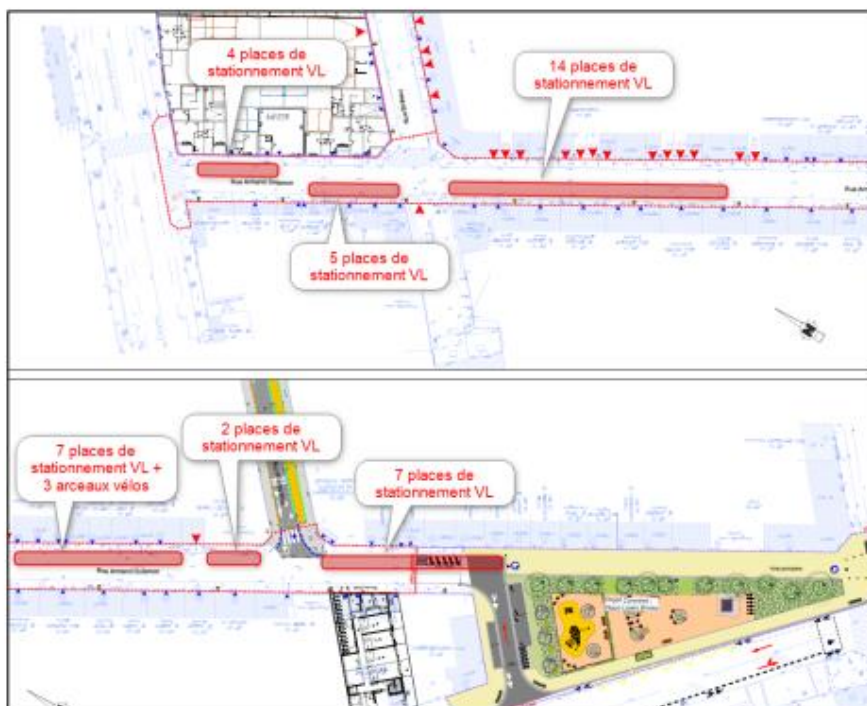
Objectifs de la requalification

Cette rue est requalifiée dans le cadre du programme d'aménagement d'ensemble (PAE) des Bassins à flot avec les objectifs suivants :

- Le passage en zone de rencontre permettant d'apaiser l'aménagement :
 - o Sécurisation des intersections (création de plateaux pour faire ralentir la voiture, élargissement des trottoirs aux intersections, amélioration de la visibilité)
 - o Baisse de la vitesse (casser le linéaire, retravailler les sens de circulation)
 - o Sécurisation des modes doux, circulation confortable pour les piétons et les vélos
 - o Augmentation du nombre de stationnements cycles
- La désimperméabilisation (lutte contre les îlots de chaleur, embellissement, apaisement)

Stationnements existants :

- 39 places VL ;
- 3 arceaux vélo.



Projet proposé

- Chaussée : 3,60 m (circulation sens unique et contre-sens cyclable)
 - Trottoirs :
 - o 2,00 m côté pair (Ed. Vaillant)
 - o 2,40 m côté impair (Bourbon)
 - Bande mixte végétalisée, stationnement ou emplacements vélos : 2,00 m
- 2 scénarii proposés au choix des riverains :

	EXISTANT	SCENARIO 1	SCENARIO 2
STATIONNEMENTS VEHICULES LEGERS	39	20	0
STATIONNEMENTS VELOS	6	30	30
SURFACE VEGETALISEE (M²)	0	51	470

Palette végétale et exemples de plantations

- Arbuste taille moyenne (1 à 1.5 m maximum)
- Strate basse et tapissant (reste au sol)
- Plantes



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Un courrier sera prochainement distribué aux riverains au sujet de l'enfouissement du réseau basse tension avec une convention de passage à signer.

Les riverains recevront une deuxième sollicitation liée au permis de végétaliser mis en place par la mairie de Bordeaux. Il s'agit de recenser les personnes volontaires à la réalisation d'un carottage pour végétaliser les façades. En cas de refus, il est nécessaire de le signaler.

Beaucoup de maisons sont équipées de caves aménagées. Certaines ont des débords sur l'espace public. Il est important de le faire savoir aux équipes du pôle territorial de Bordeaux.

Concernant les travaux, ils débuteront courant septembre sauf pour la régie de l'eau qui va revoir certains branchements d'eau fin juillet.

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

Réseaux

« Concernant le réseau électrique, est-ce que vous allez faire enlever les anciennes infrastructures aériennes qui sont encore sur les maisons malgré l'enfouissement ? »

Marie Lefebvre explique qu'il restera encore des distributions aériennes pour alimenter les poteaux sur certains pignons de maisons et la desserte en étoile sera conservée.

« Par rapport à la fibre, ça fait plus d'un an et demi qu'on l'a demandée, on ne l'a toujours pas. Y a-t-il des aménagements prévus ? »

Marie Lefebvre précise que la question sera remontée à Orange. Des tuyaux seront déployés pour que les opérateurs puissent passer.

Stationnement

« Concernant les automobiles, ça me semble irréaliste. Il y a de nouvelles constructions. Déjà la journée on est débordé de voitures qui n'appartiennent pas aux habitants. Quand tout va être

terminé, il y aura 3 fois plus de voitures. On paie un abonnement et on ne peut pas toujours se garer. Vous voulez supprimer des places et rajouter de la population. On va mettre nos voitures où ? »

Marie-Alix Boury répond au sujet du stationnement. Chaque opérateur est obligé de gérer le stationnement au sein de son opération par rapport aux besoins sans en créer de nouveaux. Pour la résidence étudiante, les besoins en automobiles sont beaucoup plus faibles. Les stationnements vélos sont davantage prévus. Il y aura du stationnement associé aux logements créés.

« Pour le stationnement, serait-il possible d'avoir un abonnement à tarif préférentiel dans le parking derrière l'UGC ? »

Didier Jeanjean précise qu'il existe plusieurs solutions pour le stationnement. La solution idéale consisterait à mettre en place un secteur borné. Toutefois ce programme est bouclé jusqu'à 2026. La question pourra se poser lors de la prochaine programmation pour les rues jardins (piétonnes, habitées et végétalisées où seuls les riverains circulent). Un travail peut également être fait avec des parkings de centres commerciaux notamment Aldi. Un nombre de places utiles est défini avec les volontaires de la rue et une réservation est effectuée le soir pour ces habitants. Dans les années qui arrivent, il faudra aussi accepter de garer sa voiture un peu plus loin et de finir à pied ou à vélo le trajet.

« Est-ce que les étudiants de la nouvelle résidence vont avoir un tarif résident ? Si c'est le cas, il y aura encore plus de voitures. »

Vincent Maurin répond par la négative.

« Supprimer l'accès ça pose des questions à tous les habitants, quelle solution proposez-vous ? »

Didier Jeanjean explique qu'il n'y a pas un accès quotidien mais uniquement exceptionnel pour déménager, charger et décharger le matériel pour les artisans...

Aménagement

« Le problème vient des personnes de l'extérieur mais aussi des changements de sens de circulation réguliers. Il faut travailler sur la création d'une chicane permettant d'éviter les contresens. Est-ce qu'il serait possible également d'installer des bornes qui sécurisent l'accès ? »

Marie Lefebvre indique qu'une chicane au carrefour Pagnol/Dulamon est envisageable mais qu'il faut vérifier les girations avec le service de la collecte.

« Que va devenir l'ancien garage Pelage à l'entrée de la rue Armand Dulamon ? Y a-t-il une concertation sur le projet de la résidence étudiante avec 32 logements notamment sur le stationnement ? »

Marie-Alix-Boury ajoute que deux permis de construire ont été accordés pour le garage Pelage en vue d'une démolition du garage existant pour y réaliser des locaux d'enseignement supérieur. Les travaux vont bientôt démarrer. Les déplacements des étudiants se font très largement à vélo ou en transports en commun.

« Tout le monde a besoin d'une voiture même si on ne s'en sert pas tous les jours. On paie un stationnement et on n'arrive pas toujours à se garer, c'est un problème. C'est bien beau de végétaliser mais les trottoirs vont-ils être refaits ? Je ne veux pas de plantes tant que mon trottoir n'est pas refait. Pour les fils aériens, j'aimerais bien savoir ce qu'il en sera. »

Marie Lefebvre indique que tous les poteaux en béton disparaissent. Pour le reste, il faut se tourner vers ENEDIS. Les trottoirs seront traités en enrobé percolé grenailé à l'image de ce qui a été fait dans la rue Marcel Pagnol.

Entretien

« Vous allez mettre beaucoup de végétaux mais un entretien ++ est-il envisagé ? Je dis ça par rapport à l'état actuel des trottoirs et au fait que ça sert de toilettes à tous les jeunes qui viennent en soirée. »

Didier Jeanjean rappelle que végétaliser demande un effort pour la Ville. Il y a une prise de conscience des enjeux et des moyens seront mis en place pour pouvoir entretenir ces rues en termes de propreté et de gestion des espaces verts. Une confiance est également accordée à l'intelligence collective.

Vincent Maurin explique que ce quartier est voisin des Bassins à flot dédié à la vie de la nuit. Aujourd'hui, la municipalité hérite d'un nombre important d'usagers qui ne respectent pas les règles Mission Démocratie Permanente

de l'espace public. Il y a également des exactions, plusieurs voitures ont été fracturées. Ces phénomènes sont connus. La police nationale en partenariat avec la préfecture, la Ville et la métropole, est venue à la rencontre des habitants pour réfléchir à l'amélioration de la prévention, la protection, la sanction. L'aménagement urbain est aussi une solution tout comme la réduction de la place de la voiture. Une réflexion va être menée avec les partenaires privés (Aldi, Lidl, Indigo) pour les inciter à trouver des solutions d'abonnement permettant de désengorger la rue. Pour les questions de propreté, une invitation est lancée au conseil de quartier Bordeaux Maritime du 3 juillet dont ce sujet sera à l'ordre du jour.

Végétalisation

« J'ai la chance de travailler dans le centre et de me déplacer à vélo. Je comprends que beaucoup d'entre nous aient besoin de la voiture. En revanche, on partage tous ensemble la contrainte de passage de voitures qui n'appartiennent pas au quartier. Aujourd'hui, il faut trouver une solution de stationnement pour les riverains mais si on végétalise, on gagne en confort de vie et on s'évite ces voitures de passage. »

« Je partage également ce projet de végétalisation car je fais tout à vélo. Le problème de la voiture ne m'importe pas. »

« Je circule à vélo pour aussi des raisons d'efficience. Je rappelle la situation de la Grèce avec 50 personnes décédées à cause de la canicule. On a de la chance pour l'instant de ne pas avoir un été trop caniculaire mais j'en ai souffert, j'ai fait des travaux d'isolation. »

« Je suis très intéressée conceptuellement par la rue jardin. Pendant 12 ans, j'ai fait tout à pied parce que je travaillais sur les quais. Aujourd'hui, je suis artisan, je ne peux absolument pas me passer de ma voiture. Je covoiture avec d'autres artisans. En revanche, si on me propose de vraies alternatives de stationnement (parking d'Aldi, de la poste), je veux bien envisager de faire cet effort mais si je n'ai pas de solutions, je ne peux pas aller sur ce projet-là. »

« En quoi le projet va permettre de désimperméabiliser les sols puisqu'on ne peut pas planter des arbres à cause des réseaux ? »

Didier Jeanjean précise que 70 à 80% des déplacements dans la métropole font moins de 5 km. Si la moitié de ces personnes arrive à ne plus faire 5 km en voiture, en gardant tous ceux qui n'ont pas le choix, le combat est gagné. Pour que ces personnes fassent le pas, il faut un peu les contraindre et la contrainte doit être globale. Derrière il y a de l'humain, la règle peut être contournée (emplacements pour les personnes à mobilité réduite, artisans...). Il y a des situations dans lesquelles il est impossible de faire sans la voiture et dans les autres, il faut faire moitié moitié. L'idéal c'est de planter des arbres. Un arbre adulte représente 5 climatiseurs. Dans le cas du projet de la rue Dulamon, on ne pourra planter d'arbres mais les plantations seront bien réalisées en pleine terre au-dessus des réseaux qui seront protégés. Qu'il y ait des réseaux ou pas, l'eau s'écoule quand même dans la pleine terre. S'il y a des petites plantes, les services rendus par la nature seront moins importants mais le système racinaire n'empêchera pas les réseaux de flux.

« Nous avons beaucoup de jardins et des arbres. Nous sommes très végétalisés. »

Didier Jeanjean indique que Bordeaux est une ville très étendue peu dense parce qu'il y a beaucoup de jardins particuliers. Les températures augmentent à Bordeaux avec l'existence d'un dôme de chaleur. Il peut y avoir une différence de plusieurs degrés entre le centre-ville et Talence. En temps caniculaire, cette différence cause une mortalité plus importante. Une rue noire emmagasine la chaleur la journée et la nuit au lieu de rafraîchir comme un lac ou une prairie, elle restitue cette chaleur (effet albédo). C'est ce réseau de rues qui réchauffe la ville. La puissance publique doit travailler dans les rues puisque depuis les années 1960, elles sont traitées pour être faciles à entretenir (bitume, trottoirs, stationnement) mais c'est ce qui met en danger les villes (40 degrés à l'intérieur de l'hôpital Pellegrin, fermeture d'école...).

« Il y a 10 ans on avait fait un dossier pour végétaliser les façades, tous les bâtiments qui ont été construits dans la rue Lucien Faure, aucun n'est végétalisé. Il y a quand même un problème de la mairie puisque c'est elle qui délivre les permis de construire. »

Didier Jeanjean rappelle la différence entre ce qui a été fait il y a 10 ans et ce que la Ville fait aujourd'hui. Des moyens sont mis en place pour carotter les trottoirs, offrir des plantes grimpantes pour végétaliser les façades. C'est du concret. Un budget a été voté pour revégétaliser toutes les cours d'écoles et de crèches d'ici 10 ans.

« Je ne suis pas contre la végétalisation. On arrive à des mesures nécessaires et presque obligatoires pour que tout le monde puisse se sentir bien mais pourquoi n'agit-on pas en amont en limitant les permis de construire ? »

Didier Jeanjean défend cette idée. Il faut de temps en temps modérer parce qu'il y a des besoins en termes d'écoles, de logements... Il faut aussi de temps en temps interdire. La friche de la Jallère représente 45 hectares. Pierre Hurmic a décidé de sacrifier cet espace, toute construction sera interdite. C'est un espace naturel préservé. Il faut encadrer, le plan local d'urbanisme (PLU) est le seul outil. Les services ont effectué un travail remarquable en 2021 en proposant de protéger 180 arbres au lieu de 40. L'acceptation de ce nouveau PLU est toujours dans l'attente d'une réponse de l'administration. Ça prend du temps.

Marie-Alix Boury précise que sur le secteur des Bassins à flot, des ateliers viennent compléter le PLU depuis 15 ans. Les constructions d'aujourd'hui sont des permis de construire qui datent de 2017. Ces projets de logements et d'espace publics se réalisent sur un temps long. Ils ont vu une évolution en matière de qualité d'usage et d'habitat. Tout promoteur immobilier, lorsqu'il propose un projet, vient avec des premières intentions. Un travail sur les usages et sur le volet architectural est fait en amont pour se réinventer et améliorer le projet urbain en fonction de ce qui fonctionne et inversement.

Vincent Maurin indique que sur les espaces publics, la surface végétale a été doublée par rapport à celle prévue il y a 15 ans.

CONCLUSION DE DIDIER JEANJEAN

Didier Jeanjean remercie les participants et participantes. Au début de la réunion, la tendance générale était plutôt vers l'option 1 avec beaucoup de places de stationnement. Finalement, le débat s'est mené grâce à vous. Il n'y aura pas de votes de rues avec les personnes présentes. De nombreux riverains vivent dans la rue et n'ont pas pu venir. Il y a plusieurs opinions et plusieurs solutions pour résoudre les problèmes de stationnement. Une méthode sera mise en œuvre pour qu'un choix soit fait de la manière la plus démocratique possible.

PROJET DE REQUALIFICATION DES RUES BOILEAU ET BOURBON

Profil des rues

Le profil en travers de la **rue Boileau** fait 10m de large sur la portion entre Lucien Faure et Armand Dulamon. Il est défini comme suivant :

- Trottoir de 2,00m ;
- Chaussée de 6,00m comprenant 3,50m de voie circulée et 2,50m de stationnement à droite ;
- Trottoir de 2,00m.

La chaussée présente un profil en forme de toit.

Le profil en travers de la **rue du Bourbon** fait 10m de large sur la portion entre Boileau et le cours du Raccordement. Il est défini comme suivant :

- Trottoir de 2,00m ;
- Chaussée de 6,15m comprenant 3,65m de voie circulée et 2,50m de stationnement à gauche ;
- Trottoir de 1,85m.

La chaussée présente un profil en forme de toit.

Objectifs de la requalification

Ces rues sont requalifiées dans le cadre du programme d'aménagement d'ensemble (PAE) des Bassins à flot avec les objectifs suivants :

- Le passage en zone de rencontre permettant d'apaiser l'aménagement :
 - o Sécurisation des intersections (création de plateaux pour faire ralentir la voiture, élargissement des trottoirs aux intersections, amélioration de la visibilité)
 - o Baisse de la vitesse (casser le linéaire, retravailler les sens de circulation)
 - o Sécurisation des modes doux, circulation confortable pour les piétons et les vélos
 - o Augmentation du nombre de stationnements cycles
- La désimperméabilisation (lutte contre les îlots de chaleur, embellissement, apaisement)

Stationnements existants :

Le bilan du stationnement existant sur la rue Boileau et Bourbon est le suivant :

- 11 places VL ;
- 18 arceaux vélo.



Projet proposé

Pour la rue Boileau :

- Chaussée 3,60 à 3,75 m (circulation sens unique et contre-sens cyclables)

Mission Démocratie Permanente

- Trottoirs : 2,00 à 2,40 m côté pair
- Bande mixte végétalisée, stationnement ou emplacements vélo : 2,00m

Pour la rue Bourbon :

- Chaussée 4,00 m (circulation sens unique et contre-sens cyclables)
- Trottoirs : 2,00 m
- Bande mixte végétalisée, stationnement ou emplacements vélo : 2,00 m

2 scenarii proposés au choix des riverains :

	EXISTANT	SCENARIO 2	SCENARIO 3
STATIONNEMENTS VEHICULES LEGERS	11	10	0
STATIONNEMENTS VELOS	36	38	38
SURFACE VEGETALISEE	0	47	135
NOMBRE D'ARBRES	0	0 / 7*	0 / 7*

(*) sous réserve de déplacement de réseaux

Palette végétale et exemple de plantations

- Arbuste taille moyenne (1 à 1.50 m maximum)
- Strate basse et tapissant (reste au sol)
- Plantes



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Un courrier sera prochainement distribué aux riverains au sujet de l'enfouissement du réseau basse tension avec une convention de passage à signer.

Les riverains recevront une deuxième sollicitation liée au permis de végétaliser mis en place par la mairie de Bordeaux. Il s'agit de recueillir les personnes volontaires à la réalisation d'un carottage pour végétaliser les façades. En cas de refus, il est nécessaire de le signaler.

Beaucoup de maisons sont équipées de caves aménagées. Certaines ont des débords sur l'espace public. Il est important de le faire savoir aux équipes du pôle territorial de Bordeaux.

Concernant les travaux, ils débuteront en septembre sauf pour la régie de l'eau qui va revoir certains branchements d'eau fin juillet.

Des interfaces sont à prévoir :

- Travaux de branchements îlots C15 et C16
- C15 – livraison septembre 2025
- C16 Eglise – livraison avril 2025
- Accès chantier C13

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

Stationnement

« Le personnel de l'école s'était arrangé avec le pasteur pour utiliser le pré derrière l'église pour stationner. Maintenant que c'est fini, ils se garent où ces gens ? Parce qu'ils avaient dit qu'ils ne viendraient plus travailler ici s'ils ne pouvaient plus se garer. »

Vincent Maurin explique que c'était effectivement une demande au départ du personnel municipal et enseignant. Comme aujourd'hui, ils ne peuvent plus se garer, ils ont trouvé d'autres solutions pour venir quand même à l'école. L'équipe est très stable. C'est la même chose pour le collège Edouard Vaillant. Le personnel s'est adapté.

Circulation

« Dans ce projet, la rue Dulamon est bloquée. On est obligé de prendre un sens interdit pour accéder à nos maisons. Quand est-ce qu'on va pouvoir circuler normalement ? »

Philippe Montoriol indique que le gros œuvre est presque terminé et que les circulations vont bientôt revenir à la normale. Ce sera la même chose pour la crèche de l'îlot C13.

Nuisances sonores

« Le restaurant au bout de la rue nous a arrosé de musique le 6 juin, c'était vraiment extrêmement fort. Il y a beaucoup de musique tous les week-ends. A voir ce qui peut être fait. »

Vincent Maurin précise qu'un service s'occupe de la réglementation des terrasses. Cet établissement va être rappelé à l'ordre.

CONCLUSION DE DIDIER JEANJEAN

Didier Jeanjean remercie les participants et participantes. Il y a des solutions, il est important de croire à la démocratie permanente et à une suite qui s'annonce positive.

CONCLUSION DE VINCENT MAURIN

Vincent Maurin remercie les participants et participantes et lance l'invitation au conseil de quartier du 3 juillet dont l'aménagement de l'espace public et le plan propreté sont à l'ordre du jour.